

Deux cent cinquante-sixième réunion du Conseil d'établissement de la Polyvalente Marcel-Landry, Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, 365 avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Iberville, ce 31^e jour de mai 2021, via Microsoft TEAMS.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Présences :

- Mme Marie-Eve Hattar, parent et présidente
- M. Éryck St-Laurent, parent
- M. Martin Galipeau, parent
- Mme Guylaine McLean, parent et substitut au comité de parents
- Mme Martine Lalonde, parent et secrétaire
- Mme Isabelle Degoud-Rochat, parent et représentante au comité de parents
- Mme Julie Trahan, enseignante
- M. Maxime Caron, élève
- Mme Marie-France Chevalier, enseignante
- Mme Émilie Dufour-Chouinard, enseignante
- M. Hugues Bourgeois, professionnel
- M. Mathieu Dufort, représentant des élèves
- M. Éric Dumberry, représentant de la communauté
- M. Jérémy Fleury, représentant de la communauté
- Mme Esther Simard, directrice
- Lyne Letendre, adjointe administrative
- Mme Suzanne Marcantonio, directrice adjointe

Absences :

- M. Maxime Moreau, soutien

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

La séance est ouverte à 19h04.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Les documents ont été envoyés selon les règles de régie interne.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 31 MAI 2021

[Résolution ML202105-01](#)

Modifications : Ajout 7.3 Projet Bleury

Proposé par M. Éryck St-Laurent

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 MAI 2021

[Résolution ML202105-02](#)

Modifications :

En 10.2, il est question du manque de classe des enseignants et non de bureau.

Proposé par Mme Marie-France Chevalier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suivis :

8.2 Il était question de 298.10\$ pour les frais de coordination du PEI : les frais chargés seront de 297.17\$ en raison d'une modification de la clientèle de secondaire 1 et 2. Ces frais ne considèrent pas l'augmentation possible du salaire des coordonnateurs.

Résolution ML202105-03

Comme les conventions ne sont pas signées, le surplus possible pourrait être directement chargé aux parents. Cette question pourra être discutée par courriel ou lors de la prochaine séance.

Proposé par Mme Julie Trahan

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.1 : Mme Véronique Blais remplace maintenant Mme Gagné.

Projet Bleury : Ce qui a été donné comme information lors de la réunion avec la direction générale du CSS, ce sont les limites des baux emphytéotiques. La ville peut donc librement décider de l'utilisation qu'elle en fait tant que l'école n'a pas besoin d'agrandissement. Mme Lachapelle sera le lien entre la ville et la polyvalente. Elle demande d'écrire à la ville via une lettre et une résolution quelles sont les inquiétudes et les questions du conseil d'établissement face à ce projet. Au final, le conseil d'établissement n'a qu'un pouvoir d'influence.

Le conseil d'établissement souhaite que ce projet réponde aux besoins des élèves. La crainte d'être mis devant le fait accompli persiste.

Un résumé de la rencontre avec la direction générale est demandé.

L'accès aux terrains autour de l'école par les équipes parascolaires préoccupent les membres du conseil d'établissement.

Les buts de soccer sont enlevés et le marquage des futurs aménagements est déjà fait. Les enseignants ne sont pas vraiment au fait de ce projet

6. QUESTIONS DU PUBLIC

La fondation est fermée depuis 2018 : il reste certaines signatures des administrateurs à obtenir. Les fonds sont encore dans ce compte. Un dernier rendez-vous de certains administrateurs avec M. Champagne sera planifié pour terminer les dernières opérations financières.

7. DÉCISIONS

7.1. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

Résolution ML202105-04

Mme Simard présente les prévisions budgétaires 2021-2022.

Proposé par M. Éryck St-Laurent

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR 2021-2022

Résolution ML202105-05

Mme Simard présente les frais chargés aux parents.

La liste des cahiers demandés pour les CPC ont entre 24-27% d'augmentation de prix mais c'est en raison de la mise à jour de ceux-ci.



CORRECTION : La liste pour le groupe de déficit langagière contient un livre de science qui ne sera plus en vigueur.

Proposé par Mme Guylaine McLean

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Simard présente la liste de fournitures scolaires.

Les membres souhaitent sensibiliser les enseignants à la liste de fourniture demandée et à la non-nécessité des cartables de 2-3 pouces.

La liste sera approuvée ultérieurement.

7.3 PROJET BLEURY

[Résolution ML202105-06](#)

Une lettre avec les questions et inquiétudes du conseil d'établissement par rapport au projet Bleury sera rédigée et envoyée aux membres avant d'être acheminée aux diverses parties concernées.

Proposé par M. Éric Dumberry

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONSULTATIONS

9. INFORMATION

9.1. Direction

Les élèves de 3-4-5^e secondaires étaient de retour à temps plein aujourd'hui.

Un sondage FORMS a été envoyé à tous les élèves pour connaître les intérêts pour le parascolaire de l'an prochain.

En date d'aujourd'hui, la prévision de clientèle est de 1 534 élèves.

La première correspondance de la Santé publique regardant les dates de vaccination a été reçue et transmise aux parents aujourd'hui. Pour les jours de vaccination, le personnel sera sollicité pour aider au bon déroulement, soit à l'école, soit au site de vaccination. Pour les enfants qui ont déjà pris le rendez-vous, les parents doivent remplir le formulaire en refusant la vaccination par l'école.

La fête des finissants du 22 juin a été présentée aux élèves, la lettre aux parents sera envoyée sous peu. Chaque élève aura son mortier et la cérémonie sera transmise en direct.

Pour la rencontre de juin, des bilans seront présentés (FDS, plan de lutte), les mesures décentralisées et le budget de fonctionnement de CÉ. Si les mesures sanitaires le permettent, nous serons en présentiel.

9.2. Personnel de l'école

Dans les semaines à venir, les galas méritas (comportement, notes, prix citrons, etc.) auront lieu par niveau.

9.3. Conseil des élèves

Les élèves n'ont rien à dire en ce moment.

9.4. Comité de parents

En mai, les sujets discutés étaient les suivants :

Sous-comité pour l'élaboration de la politique de contribution financière des parents ;

La dernière réunion de l'année ;

La semaine du congrès de la FCPQ.



9.5. Correspondance

Mme la Présidente a reçu une lettre de remerciements de la directrice générale du CSS, Mme Dominique Lachapelle, pour la sélection des critères de sélection de direction d'établissement.

9.6. Questions du public

La direction ne peut pas exiger que les enseignants donnent des cours en ligne les jours de grève des autres corps d'emploi, mais les enseignants sont libres d'en donner s'ils le souhaitent. Pour les élèves qui étaient en cours à distance, les cours devaient se dérouler comme prévu.

Il est demandé d'avoir la prochaine réunion extraordinaire ayant comme sujet le projet Bleury au plus tard dans deux semaines. La lettre d'appui au projet qui a été rédigée en 2020 est demandée.

10. CONFIRMATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (22 JUIN 2021)

Une rencontre avec la direction générale pourrait avoir lieu à 18h, avant la réunion du 22 juin.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

[Résolution ML202105-07](#)

À 21h05, la séance est levée.

Proposé par M. Éryck St-Laurent

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature de la direction

Signature de la présidente